

Charte Écologique

Définition CHARTÉ ÉCOLOGIQUE :

* Entente écrite par laquelle
chaque propriétaire,
s'engage,
sur une base volontaire,
à adopter des pratiques
respectueuses de
l'environnement
en vue de préserver
les écosystèmes
aquatiques et forestiers
d'un territoire défini.

* Citation, document inspiré de
Lapalme Robert,
Protéger et restaurer les lacs,
Bertrand Dumont éditeur Inc.,
2006, 192 p.

ALVSJM

**Association du Lac Vert de
Saint-Jean-de-Matha
Pour nous contacter :**

Ass.lacvertmatha @gmail.com

Vue Aérienne

Étalement urbain autour du lac Vert, dans la
municipalité de Saint-Jean-de-Matha

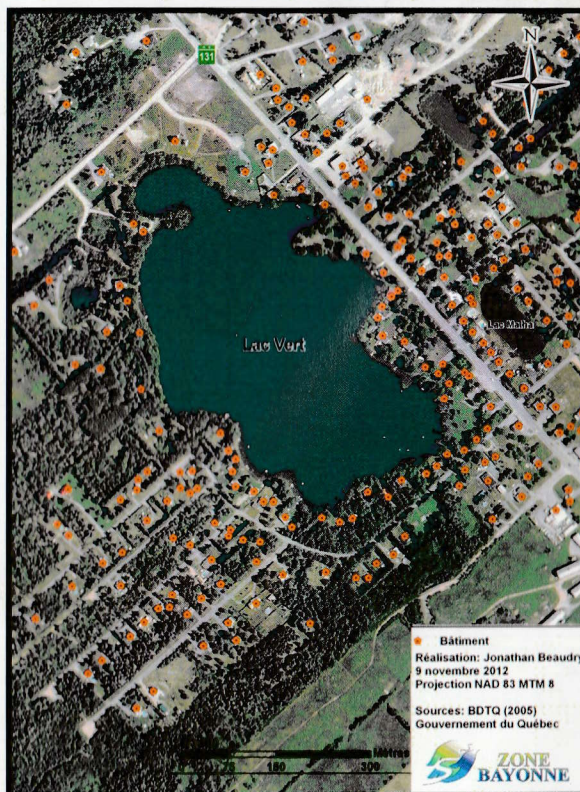


Photo courtoisie OBVZB

Une commandite de:

Municipalité de



Desjardins

**Caisse du Sud
de la Matawinie**

Mon Lac Vert

Je L' 
en santé

Conception **Claude Laverdière**

Voici les principaux points que L'ALVSJM vous invite à respecter

Je respecte :

les règlements municipaux
sur les aménagements
d'accès au lac.

Je respecte :

les règlements de pêche
du Ministère des Ressources
Naturelles et de la Faune
du Québec.

Je lave :

les embarcations avant
de les mettre à l'eau si elles
ont été utilisées sur d'autres
plans d'eau.

J'entretiens :

adéquatement ma
fosse septique selon les
règlements municipaux

Je respecte :

les règlements interdisant
l'utilisation de moteurs de
toutes sortes sur le lac.

Je réduis :

l'utilisation des produits à
base de phosphate (savons)

Je n'utilise :

pas de fertilisants, pesticides
et herbicides

Je revégétalise :

les rives ainsi que les murets
de pierres

Je ne touche pas :

à la végétation en place

Je ne tonds pas :

le gazon sur la rive

Je ne nourris pas :

les animaux aquatiques, tels
que les mouettes et les
canards, et je m'assure de
ramasser les excréments
de mes chiens et/ou chats.

Pourquoi les canards ?

Voici quelques raisons :

Leurs excréments, sont très
polluants au niveau des
coliformes et contiennent
un ver microscopique
appelé **Cercaire** qui peut
créer des problèmes cutanés
telle la dermatite du baigneur.
Un canard peut produire
autant d'excréments que
cinq humains.

Le pain et les grains ne sont
pas assimilés en totalité par
les canards (60% seulement)
le reste des éléments
non-digérés se retrouve dans
leurs excréments et devient
un excellent engrais pour
les algues (**bleues**) et les
plantes aquatiques nuisibles.